



Monsieur le Préfet

J'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de me faire délivrer un passeport pour ma fille et un passeport pour moi afin de me rendre en Suisse pour aller voir ma sœur

Je vous prie Monsieur le Préfet d'assurance de mes sentiments distingués

Mlle Bernard de Miramon Verges

Mme S. Miramon Verges

un pour autorisation et legalization vis sans signatures ci dessus

Vitrac le 17 sept 1924

Le Maire

[Handwritten signature]



Vitrac 17 Sep 1924

ÇAISE

E POUR UN AN

L'ETRANGER Français

du 8^e Houmeur de la République les et militaires des

pour passer librement *Mme Verges*

pas de besoin pour les pour affaires de famille



POLICE GÉNÉRALE

PASSEPORT A L'ÉTRANGER

Département du Cantal

SIGNALEMENT

M. *de* *Groune de Maramon* *Jayus*
 profession d' *ingénieur*
 nat. *français*
 demeurant à *Ribou*
 allant à *Suisse* dép' d' *...*
 âge de *23* ans, taille d'un mètre *69* cent"
 cheveux *châtains* front *large*
 sourcils *châtains* yeux *marrons*
 nez *droit* bouche *moje*
 barbe *pas* menton *pas*
 visage *ovale* teint *coloré*

SIGNES PARTICULIERS

1

PIÈCES DÉPOSÉES

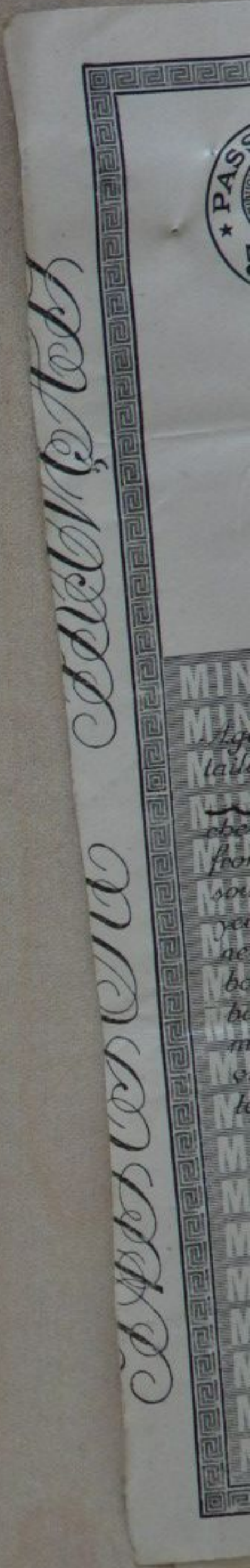
Fait à *Aurillac*, le *17* septembre
 mil neuf cent *vingt quatre*

Signature des témoins : Signature du porteur :

J. de Maramon Jayus

N° *59* du Registre.

P. de Maramon Jayus





RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de Cantal

PASSEPORT A L'ÉTRANGER VALABLE POUR UN AN

SIGNALEMENT

Age de 28 ans
 taille d'un mètre 65 centimètres
 cheveux chât
 front mité
 sourcils chât
 yeux verts
 nez droit
 bouche mes
 barbe pas
 menton pas
 visage pas
 teint rosé

SIGNES PARTICULIERS

Signature du porteur

N° 19 du Registre

Nous Le Peuple Français
du Cantal
Cherbourg de la région de Haute-Normandie
 requérons les autorités civiles et militaires de la République
 Française et prions les autorités civiles et militaires des
 États amis ou alliés de la France de laisser passer librement
 M^{lle} Yvonne de Mirambeau-Vergues
 Française
 Demeurant à Vézère (Cantal)
 et de lui donner aide et protection en cas de besoin pour
 rentrer en France avec sa mère, pour affaires de famille
 Fait à Aurillac
 le neuf octobre
 mil neuf cent vingt trois
 Le Préfet
Veray



D. P. M. C. D. P. M. C. D. P. M. C.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de Cantal

PASSEPORT A L'ÉTRANGER VALABLE POUR UN AN

SIGNALEMENT

Âge de 48 ans
 taille d'un mètre 60
 centimètres
 cheveux Chât.
 front ort.
 sourcils Chât.
 yeux mar.
 nez un.
 bouche un.
 barbe
 menton roux
 visage brun
 teint un.

SIGNES PARTICULIERS

Signature du porteur

N.° 1 du Registre

Nous Armand du Peuple Français
le 22 fev. du Cantal
 Cher Cher et la légion H. H. H.
 requérons les autorités civiles et militaires de la République
 Française et prions les autorités civiles et militaires des
 États amis ou alliés de la France de laisser passer librement
 M^{me} La Comtesse Bernard de Miramon-Langues
 Française
 demeurant à Nîmes (Cantal)
 et de lui donner aide et protection en cas de besoin pour le
 rendre à la suite pour affaires de famille
 Fait à Aurillac
 le 11 octob.
 mil neuf cent vingt trois
 Le Greffier

